

le mois

13 juin 2004 : une démocratie tronquée

Benoît Lechat

Une coalition fédérale dont la survie dépend d'une élection régionale, qui elle-même va se jouer sur des thèmes majoritairement extérieurs aux politiques fédérales, telle est la configuration un peu particulière de la démocratie belge à la veille des élections régionales et européennes. Pourtant, il n'y aura jamais eu autant besoin de débattre publiquement de l'avenir des solidarités qui sont organisées au niveau fédéral.

Le 13 juin, les électeurs belges seront appelés à élire leurs représentants dans les parlements régionaux et européen. Les scrutins, une fois n'est pas coutume, s'annoncent lourds de conséquences. Les enjeux sont multiples et il peut paraître prétentieux de vouloir les résumer. C'est particulièrement vrai dans un État complexe comme la Belgique. On peut cependant avancer sans trop de risque que l'un des enjeux principaux sera la survie de la

coalition fédérale entre les libéraux et les socialistes. Mais le problème, c'est que le choix de maintenir ou non en place le gouvernement Verhofstadt II ne dépendra pas des résultats d'un scrutin fédéral où le débat porterait sur les politiques à mener à ce niveau de pouvoir, mais bien des votes que recueilleront les partis qui le composent dans les scrutins régionaux et européens. L'impact de cette configuration particulière est au moins double. D'une part, la

poursuite ou non du programme de gouvernement violet ne fera pas l'objet d'un débat à part entière. D'autre part, les électeurs ne pourront pas faire abstraction, dans les votes qu'ils émettront pour élire leurs représentants régionaux et européens, de l'impact qu'ils auront au niveau fédéral. Par conséquent, ce sont également les politiques régionales et européennes qui risquent de souffrir d'un déficit de transparence, et donc de légitimité. Le découplage voulu par le législateur entre les élections fédérales et régionales montre ainsi ses limites. La Belgique n'a pas encore trouvé son équilibre institutionnel. En soi, ce n'est pas un drame. Ce qui est en revanche plus préoccupant, c'est que les choix cruciaux qui vont devoir être effectués au niveau fédéral vont souffrir d'un déficit démocratique important.

2004, UNE ANNÉE PERDUE ?

On objectera que l'actuelle coalition fédérale a bénéficié d'une majorité claire en mai 2003. Certes, mais il est aujourd'hui de plus en plus patent que les choix qu'elle a effectués, ou plutôt qu'elle n'a pas encore effectués depuis sa mise en place, ont été clairement influencés par la perspective des élections de juin 2004. Bien plus qu'une coalition contre-nature, imposée par la volonté contradictoire de l'électeur, la vio-

lette s'est construite sur un double consensus. Primo, sur le report au-delà des élections régionales et communautaires de toute décision vraiment difficile et impopulaire. Secundo, sur le compromis entre deux promesses à très court terme: la poursuite de l'application intégrale de la réforme fiscale et le maintien des prestations de sécurité sociale et notamment de la croissance des dépenses en soins de santé. Ce compromis a été traduit dans l'objectif fétiche de la violette: la création de deux-cent-mille emplois supplémentaires. Un objectif communicationnel, mobilisateur, parce que très facile à comprendre et très proche des préoccupations des citoyens. Éminemment risqué aussi, car aisément vérifiable, surtout quand il n'est pas atteint! Un objectif budgétaire enfin. Les nouveaux emplois devront dégager les recettes nécessaires au financement des promesses, soit via l'augmentation des recettes fiscales et parafiscales, soit via les économies dans l'assurance chômage. Mais un an après le lancement de la violette, le pari semble de plus en plus osé, même si la croissance économique est de retour. Par rapport à juillet 2003, le nombre de demandeurs d'emplois a crû de quelque trente-mille unités et rien n'annonce une véritable décrue du chômage.

Sur le plan budgétaire, la Belgique affiche certes un budget en équilibre pour la cinquième année consécutive, ce qui la place de manière « faciale » parmi les bons élèves de la classe européenne. Deux nuances importantes doivent cependant être apportées. Cet équilibre est atteint grâce à l'injection d'une somme de 5 milliards d'euros en provenance du Fonds de Pension de Belgacom. Mais le recours à une telle « recette » ne pourra être réédité. Il ne faudra pas non plus trop compter sur le retour de la croissance économique pour répéter en 2005 la prouesse d'un budget en équilibre, sans de nouvelles recettes ou sans économies. Mais où les réaliser? Le gouvernement violet n'en dit évidemment rien en cette période préélectorale. Surtout, il se tait dans toutes les langues sur les solutions qu'il compte apporter au principal défi auquel la Belgique sera confrontée dans la décennie qui vient, à savoir celui du vieillissement.

En juillet 2003, le Conseil supérieur des Finances a pourtant clairement mis la coalition en garde. Pour que la Belgique puisse faire face au choc démographique qui devrait s'amplifier autour de 2015, il faudra que, à cette échéance, le Fonds de vieillissement soit alimenté à concurrence de 45 milliards. Le ministre du Budget a bien annoncé qu'il « contient-

draît » 13 milliards d'euros à la fin de 2004 (contre 10 milliards prévus à l'horizon 2007 par la déclaration gouvernementale), il restera au moins 30 milliards d'euros à trouver en deux législatures!

Autant dire que le défi est colossal et qu'il ne pourra être relevé sans recettes nouvelles ou sans économies supplémentaires, voire sans réforme radicale de notre système de pensions. C'est une bombe à retardement qui est ainsi placée en dessous de la sécurité sociale et de toutes les fonctions collectives, sans que la majorité socialiste-

libérale ne fasse mine de vraiment s'en préoccuper ou n'indique clairement quelles pistes elle entend privilégier. Pourtant, dans une carte blanche publiée le 13 janvier 2004 dans *Le Soir* et *De Standaard*, les ministres SP.A du Budget et de l'Emploi, Johan Vande Lanotte et Franck Vandebroucke, ont lancé un appel pour que 2004 « ne soit pas une année perdue » en raison des élections régionales. Pour faire face au défi du vieillissement, écrivaient-ils, « nous devrions nous assurer, à partir de 2011 et pendant huit ans, un excé-

dent budgétaire de 1,5 % du P.N.B. et le verser au Fonds de vieillissement ». « Cet objectif est réalisable », disaient-ils, mais on attend toujours de savoir comment. Tout juste, se murmure-t-il, que les ministres socialistes ont lancé une série de groupes de travail et de « think tanks » qui préparent de grandes réformes, notamment, dans le marché de l'emploi et dans le système des pensions et prépensions. Mais pour l'heure, aucun écho n'en parvient jusqu'à l'électeur.

« Guy Verhofstadt zoekt werk ». Le slogan de campagne choisi par la tête de liste du V.L.D. aux élections européennes a quelque chose de pathétique. Le risque, dit-on, est calculé. On joue sur le double sens et on l'assume. D'une part, le Premier ministre a fait de l'emploi pour « les gens » sa priorité absolue. De l'autre, s'il perd les élections, il pourrait bien se retrouver dans la même situation que les 543 599 demandeurs d'emploi que comptait la Belgique à la fin du mois d'avril 2004, soit 6,8 % de plus qu'il y a un an. Avec un taux de chômage qui atteint 12,4 %, soit 0,8 % de plus qu'en avril 2003, la Belgique est loin de la création des 200 000 emplois supplémentaires annoncés par la violette. Il s'agissait bien d'emplois supplémentaires. La déclaration gouvernementale, à la différence du slogan du V.L.D., ne souffre aucune équivoque.

« À la fin de l'année 2002, près de 4 200 000 Belges avaient un emploi. Notre ambition est de porter ce nombre à 4 400 000 à l'issue de cette législature, ce qui permettra d'atteindre un taux d'activité supérieur à 65 % », stipule la page 21 du document « Une Belgique créative et solidaire » (<www.premier.fgov.be/fr/politics/20030710-accord_gov.pdf>). Tandis que les libéraux continuent de s'accrocher à cet objectif, le ministre socialiste de l'Emploi, Franck Vandebroucke, a tenté une réécriture de l'histoire, affirmant que l'on s'était mépris, qu'il ne s'agissait pas d'emplois supplémentaires, mais bien d'emplois nouveaux, tels que l'évolution économique les produits, sans pour autant être en nombre supérieur à ceux qui disparaissent.

« À vrai dire, je déplore le fait qu'il y a des interprétations dans la presse où l'on fait la comparaison entre 60 000 et 200 000, en croyant que les 200 000 étaient des emplois supplémentaires. Ça c'est vraiment (il fait le geste de fou), ça c'est fou hein... de croire qu'on peut créer 200 000 emplois supplémentaires (il se marre). » Vendredi 19 octobre 2003, Conférence pour l'Emploi, Bruxelles.

L'AVENIR FÉDÉRAL SE DÉCIDE EN FLANDRE

Le C.D.&V. qui a beau jeu de se gausser des mésaventures politiques et médiatiques de la violette n'est pas plus loquace. Pour l'heure, il ne se risque pas à dire qu'il faudrait remettre en question la réforme fiscale ou les politiques de gratuité décidées notamment au niveau flamand. Ces politiques doivent être poursuivies, disait son programme pour les élections de mai 2003. Un éventuel changement d'alliance au niveau fédéral, qui verrait le retour des chrétiens au pouvoir, par exemple en coalition avec les socialistes, remettrait-il en question la vache sacrée de la réforme fiscale? Le climat antifiscal qui prend de plus en plus d'ampleur, singulièrement au nord du pays, n'incite pas les politiques au courage.

En Flandre, on se souvient encore que l'ancien président du C.D.&V., Stefaan Declercq, a perdu un débat, en mai 2003, face à Guy Verhofstadt parce qu'il aurait osé dire qu'il n'allait pas de soi de poursuivre les réductions d'impôt si cela risquait de mettre à mal certaines missions de l'État. Son successeur ne se risquera donc pas à faire preuve de beaucoup de sincérité sur ce plan. Les libéraux n'attendent que cela pour pouvoir dénoncer le retour de la « rage taxatoire » qu'ils se

vantent tellement d'avoir interrompue. Le président du S.P.A., Steve Stevaert, n'est pas en reste, le thème de la gratuité, n'étant que la version social-démocrate de l'anti-fiscalisme libéral. La gratuité, c'est la redistribution du pauvre ou de la gauche honteuse qui n'ose plus défendre la légitimité démocratique de l'impôt.

Aussi plutôt que de faire porter le débat sur la question du financement de la sécurité sociale fédérale, presque tous les partis flamands font actuellement assauts de promesses sur la manière dont ils dépenseront la manne de 3,5 milliards d'euros dont la Flandre héritera en contrepartie du refinancement de la Communauté française. Le C.D.&V. veut faire financer par l'impôt (lequel?) les allocations familiales et les soins de santé qui sont actuellement financés par des charges patronales. Dans le même temps, il veut faire assumer ces compétences par les Communautés. La manne du Lambermont et l'autonomie fiscale devraient le lui permettre, pense-t-il.

Le V.L.D. a déjà annoncé la couleur. L'essentiel doit revenir aux Flamands. Entendez, il faut réduire les impôts régionaux et réduire la fiscalité sur les pécules de vacances. Il promet un chèque de 250 euros par travailleur flamand. Quant au S.P.A., il propose d'ins-

taurer un maximum à facturer dans les soins accordés aux personnes dépendantes par le biais de l'assurance-dépendance. Le dispositif serait comparable à celui qui a été créé au niveau fédéral en soins de santé et qui constitue peut-être l'une des dernières grandes avancées sociales de la Belgique fédérale. Mais il ne marcherait pas sans communautarisation des soins de santé, compétence actuellement fédérale. C'est du moins le discours entendu le 1^{er} mai à Beringen, dans la bouche du président du S.P.A., Steve Stevaert.

La surenchère devrait se poursuivre jusqu'au 13 juin. Elle sera d'autant plus acharnée que, non seulement c'est le sort de la coalition flamande qui se jouera, mais aussi celui de la coalition fédérale. Celle-ci ne tient qu'à un fil, celui du score du parti du Premier ministre aux élections régionales flamandes... et européennes qui vont d'ailleurs prendre les allures de référendum flamand pour la poursuite de la violette doublé d'un plébiscite aventureux du Premier ministre. Guy Verhofstadt a en effet pris un risque considérable en se mettant à la tête de liste européenne de son parti. Car si les derniers sondages qui donnent le V.L.D. en quatrième position sont confirmés, il sera difficile de maintenir le C.D.&V. en dehors de la coalition flamande

et... fédérale. Le scénario apparaît d'autant plus probable que le Vlaams Blok connaîtra vraisemblablement une nouvelle progression qui pourrait le placer, au-dessus de la barre des 20 % devant le parti du Premier ministre. Au total, une majorité des voix flamandes pourrait se porter sur le C.D.&V. et sur le Blok. L'alliance entre ces deux partis étant impossible, une coalition tripartite traditionnelle (entre le C.D.&V., le V.L.D. et le S.P.A.) pourrait être indispensable. À moins que les écologistes de Groen! passent la barre des 5 % et qu'ils fassent l'appoint d'une alliance C.D.&V.-S.P.A. ou S.P.A.-V.L.D. Dans tous les cas, il est peu probable que la violette fédérale en sorte indemne.

LA THÉÂTRALISATION DE LA DETTE SOCIALE N'EST PLUS CE QU'ELLE ÉTAIT

Au premier regard, le retour du C.D.&V. fait figure d'épouvantail. Pourquoi? Parce que les chrétiens-démocrates emmènent dans leurs fourgons les nationalistes de la N.V./A., qui veulent à tout prix concrétiser le programme de réformes institutionnelles approuvé par le parlement flamand en juin 1999. Mais il faudrait nuancer, dit son président Yves Leterme. Cette revendication ne vaudrait qu'au niveau du programme du gouvernement flamand... Le compromis

d'apparence subtile, passé au sein du Cartel flamand entre le C.D.&V. et la N.V.A., vise en fait à ne pas rendre le C.D.&V. complètement infréquentable aux yeux de ses éventuels partenaires francophones. En outre, quasiment tous les partis flamands, à l'exception de Groen! (et du Vlaams Blok qui trouve qu'elles ne vont pas assez loin) ont voté les fameuses résolutions du Parlement flamand. Le S.P.A., on vient de le voir, ne fait plus du tout mystère de son intention de dédéraliser les soins de santé... L'accord de gouvernement violet de juillet 2003 ne reprend pas ce point au menu du fameux forum institutionnel censé s'ouvrir à l'automne après les élections fédérales. Mais il ne fait plus guère de doute aujourd'hui que, quel que soit le résultat des élections, ces revendications atterriront tôt ou tard sur une table des négociations fédérales. On ne perçoit pas encore bien du côté francophone à quel point les accords de la Saint-Polycarpe qui ont refinancé les Communautés, puis l'octroi du droit de vote aux étrangers ont suscité frustrations et rancœurs dans une grande partie du monde politique flamand. Ils ont été perçus comme autant de « diktats » imposés aux Flamands par les francophones. À côté de ce ressentiment, le refus persistant des partis francophones de toute

discussion sur la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Halle-Vilvorde apparaît presque comme un détail, même s'il retient davantage l'attention.

En tout cas, nul responsable politique flamand n'évoquera l'instrument de la fiscalité fédérale pour garantir un avenir à la sécurité sociale fédérale. En Flandre, la conviction est solidement ancrée qu'un tel instrument bénéficie avant tout à la Wallonie et à la Région bruxelloise, qui reçoivent davantage de prestations fédérales qu'elles n'y contribuent. Aussi, les responsables flamands, préfèrent-ils ne considérer la question de la redistribution que d'un point de vue régional. Tout en habillant, le cas échéant, un tel positionnement avec les traditionnels arguments sur les transferts Nord/Sud qui, disent-ils, loin de contribuer au redressement wallon, ne font que conforter les Wallons dans une situation artificielle et les empêchent de « se prendre en main ».

De plus en plus, en Belgique, ce que Rosenvallon a appelé la théâtralisation de la dette sociale, (qui met en scène la réversibilité de la solidarité, c'est-à-dire le fait que la redistribution bénéficiera, demain, à ceux qui l'alimentent aujourd'hui) cesse d'être interpersonnelle pour devenir interrégionale. Dit plus simplement, les res-

pensables politiques flamands, sont prêts à accepter une solidarité entre Régions (en laissant à chacune d'entre elles le soin de redistribuer ensuite entre les habitants de ces Régions) et de moins en moins une solidarité entre citoyens belges, quelle que soit la Région à laquelle ils appartiennent. Cette évolution est accélérée par l'affaiblissement du modèle social « à la belge » et notamment par une certaine fragilisation du ciment fédéral des syndicats interprofessionnels. Les tensions apparues autour du passage au S.P.A de la présidente de la F.G.T.B., Mia De Vits, en sont une bonne illustration.

UN PAYSAGE POLITIQUE FRANCOPHONE PÉTRIFIÉ

Du côté francophone, le débat sur le financement des fonctions collectives n'est véritablement porté que par la seule opposition C.d.H. et par celle encore toute fraîche d'Écolo au niveau fédéral. Le M.R. n'en pipe mot et s'accroche désespérément à l'objectif des 200 000 emplois. Mais son dilemme est cruel. Comment maintenir le crédo de la réforme fiscale et ne pas trop égratigner l'image du libéralisme social si chère à Louis Michel, ainsi que son alliance privilégiée avec le P.S.? En interne, malgré toutes les dénégations du M.R., cette ligne commence à être remise en cause. Le débat ne

deviendra sans doute vraiment public qu'après les élections si les tenants d'un libéralisme plus traditionnel sur le plan sécuritaire comme sur le plan économique reprennent du poil de la bête Et notamment face à des résultats libéraux qu'on donne à la baisse.

Quant au P.S., il envoie des signaux contradictoires. Si Rudy Demotte, le ministre des Affaires sociales, a bien expliqué qu'en réduisant continuellement les charges sociales, nous sommes en train de creuser un piège devant la sécurité sociale, il n'a cependant guère reçu d'écho au sein de son parti. Elio Di Rupo n'évoque en tout cas guère ces questions. Il est au centre du jeu. Une position avantageuse en politique, mais également terriblement risquée. Le président du P.S. doit à la fois tenter de conserver une image de gauche restaurée par les Convergences et ne pas provoquer de fin anticipée (c'est-à-dire avant 2007) de la coalition violette fédérale. Il n'ignore en effet pas les risques auxquels le retour du C.D.&V. expose les francophones. Mais ces risques pourraient être bien moindres avec un partenaire libéral affaibli et plus manipulable. À moins que les bleus blessés le 13 juin ne deviennent complètement incontrôlables.

Son discours du 1^{er} mai illustre bien cette position. Il s'y est pré-

senté en grand défenseur des chômeurs (« même s'il faut lutter contre les abus », ce qui lui laisse un terrain d'entente avec le S.P.A et permet de passer sous silence son acceptation du renforcement des exclusions de chômeurs) et en chantre de l'orthodoxie budgétaire, faisant porter sur le seul ministre des Finances Didier Reynders la responsabilité d'un futur échec probable de l'amnistie fiscale pourtant avalisée par l'ensemble du gouvernement. Il est vrai que cette opération aventureuse est censée, contre toute raison, rapporter 850 millions d'euros de recettes nouvelles au cours de l'exercice 2004.

Mais surtout, ce qui frappe actuellement, c'est la friilosité du débat politique du côté francophone. Les contraintes de l'audimat et les difficultés économiques de la presse écrite, qui « imposent » au J.T. et aux journaux de consacrer une place disproportionnée au procès Dutroux (« Que voulez-vous, cela fait toujours le plus d'audience, soupirent des journalistes désabusés! ») ne laissent apparemment guère de marge, ni pour les grandes interrogations politiques, ni pour les discours critiques par rapport à un P.S. L'information sur l'évolution de la Belgique se concentre sur les revendications de scission de l'arrondissement de Bruxelles-Halle-Vilvorde. Celles-ci sont souvent

réduites à une sorte de phénomène météorologique qui revient à chaque printemps, sous le titre générique du « retour du communautaire ». Cela nourrit certes la faculté d'indignation d'une partie de l'opinion francophone, mais cela n'aide pas nécessairement à comprendre les positions flamandes et les évolutions qui les sous-tendent. Pour l'heure, la seule tactique francophone semble celle du retardement avec l'espoir plus ou moins conscient que les Flamands finissent par redécouvrir l'intérêt de la solidarité interpersonnelle avec les francophones. Cela pourrait notamment venir d'un choc démographique qui touchera la Flandre plus fort que la Communauté française.

UN ÉTAT FÉDÉRAL COGÉRÉ PAR LES RÉGIONS ET SANS PARTIS FÉDÉRAUX

Une coalition fédérale qui dépend d'une coalition régionale, qui elle-même va se jouer sur des thèmes vraisemblablement extérieurs aux politiques fédérales, telle est la configuration un peu particulière de la démocratie belge à quelques semaines du 13 juin. Une particularité qui s'exprime également dans la demande souvent entendue en Flandre (mais pas seulement) de faire à nouveau coïncider les élections régionales et fédérales. Le para-

doxe a encore été peu souligné: la Flandre qui s'est tant battue pour que les politiques régionales puissent s'exprimer indépendamment de toute interférence fédérale en reviendrait à nier toute une évolution institutionnelle construite démocratiquement. Cela illustre aussi à quel point, en Belgique, les niveaux régional et fédéral restent étroitement imbriqués. Pas tellement parce que le niveau fédéral constituerait un objectif politique doté d'une légitimité forte, partagée par l'ensemble des Régions, mais bien parce que le niveau fédéral est instrumentalisé par les niveaux régionaux, qui y raisonnent d'abord en fonction de leurs intérêts propres, plutôt qu'en fonction d'une vision commune « supra-ou interrégionale ». Le début de la violette s'est également caractérisé par une accélération du processus d'implication des Régions dans des accords portant sur des compétences partagées comme l'emploi ou la mobilité, de telle sorte que l'instrumentalisation du niveau fédéral est complétée par une cogestion par les régions. C'est là une caractéristique de plus en plus affirmée du fédéralisme/confédéral à la belge.

Pour que l'État fédéral existe vraiment comme entité politique dotée d'une légitimité forte, complémentaire des Régions, la solution de faire coïncider systématiquement les élections fédérales et régionales ne suffirait cependant pas. Il faudrait également que les partis soient organisés sur un mode fédéral et qu'ils puissent défendre leurs projets dans l'ensemble des Communautés, de manière à constituer une légitimité plus grande aux politiques fédérales. Mais c'est évidemment la tendance inverse qui s'affirme toujours plus. Les mises en scène préélectorales entre « partis frères » d'une même famille politique ne font jamais longtemps illusion. Tout le monde se souvient des grandes alliances entre écologistes, socialistes et libéraux annoncées avec tambours et trompettes. Pour ce qui concerne notamment les écologistes, on a vu ce qu'il en est advenu quand Écolo a quitté le niveau fédéral sans être suivi par Agalev. De même, ces derniers mois ont vu les socialistes du Nord et du Sud se diviser très durement sur des questions aussi centrales que le contrôle des chômeurs, les chèques services. Louis Michel a même laissé entendre qu'il n'entendait pas que son M.R. fasse les frais d'une exclusion du gouvernement fédéral.

Les « familles » ne suffisent donc plus à arbitrer les différends fédéraux. Notamment parce que ces familles n'ont pas de comptes à rendre directement en tant que telles à l'électeur fédéral et que les

partis qui les composent restent avant tout tributaires des corps électoraux de leur seule Communauté d'origine. C'est une des conséquences de la manière dont s'est installé le fédéralisme: par dissociation. Il serait d'ailleurs sans doute illusoire de croire ou de faire croire qu'une autre organisation soit encore possible. Imaginer que des partis réellement fédéraux puissent se soumettre aux suffrages des électeurs de l'ensemble des Communautés relève pour l'heure de l'utopie. Notamment parce que les clivages dits «communautaires» correspondent de plus en plus à des clivages idéologiques, par exemple sur le rôle de l'État providence, et que ceux-ci sont de plus en plus marqués par les différences de situations socio-économiques entre les Régions. Plutôt que d'agiter la menace du retour du communautaire, comme une sorte de prurit préélectoral, les partis francophones seraient donc bien inspirés de commencer par reconnaître et par assumer ces différences.

LA MONTÉE DES PARTIS DES DÉCALAGES

Ces oppositions « communautaires » se manifestent dans presque tous les dossiers fédéraux. Il y a bien sûr les conflits « territoriaux » comme ceux des vols de nuit, où les responsables politiques flamands préfèrent aban-

donner toute logique de sécurité et d'intérêt général pour imposer « la solidarité » à la Région bruxelloise, en lui infligeant ce qu'ils estiment sa « juste part » de nuisances sonores. Ou encore la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Halle-Vilvorde, où la Flandre renoue avec son fond historique d'unité entre le territoire et la langue. Mais des oppositions apparaissent aussi de plus en plus sur les dossiers qui mettent en jeu l'autorité de l'État ou son rapport à l'extérieur, comme toutes les questions relatives aux droits des étrangers. Le débat sur le droit de vote et puis, plus récemment, l'arrêt de la Cour d'appel de Gand établissant le caractère raciste du Vlaams Blok, ont mis en scène des partis flamands tétanisés par la peur de l'extrême droite. Celle-ci pousse à la rigidité sur le plan sécuritaire et au populisme. Tout se passe comme s'il était impossible de battre le Blok avec des arguments rationnels et qu'il fallait employer les mêmes armes de simplification outrancière pour rallier des citoyens déçus. Les politiques s'engagent ainsi dans une spirale qui se paye de plus en plus cher en désaffection démocratique. Bien sûr, la montée des populismes et de l'extrême droite est un phénomène que connaît nombre de démocraties européennes. Mais en Belgique, elle se décline de manière spécifique.

En Flandre, l'extrême droite se nourrit non seulement des décalages entre le monde politique et une population aux affiliations de plus en plus diversifiées (autrement dit, il y a de moins d'appartenances uniques à l'un ou l'autre pilier idéologique), mais aussi d'une citoyenneté flamande construite notamment sur la différenciation envers les étrangers ou envers les francophones. Or le Blok l'incarnera toujours de manière plus crédible que les partis démocratiques qui l'alimentent en permanence. Reste à savoir si la condamnation du Blok pour racisme et la probable transformation du parti après les élections en une formation moins infréquentable ne donneront pas lieu à un regroupement des droites du côté flamand, avec à la clé, une relégitimation de larges pans de son discours qui le rendrait « acceptable » et fréquentable par les élites économiques et culturelles.

Du côté francophone, plus personne n'oserait affirmer que les Wallons ou les Bruxellois sont définitivement vaccinés contre le vote rejet. L'absence de parti démocratique, qui s'assume vraiment à droite (abstraction faite de l'aventure du C.D.F., qui est un reliquat historique de l'aventure du parti catholique du côté wallon), est l'un des éléments qui assure encore pour un certain

temps un potentiel de nuisance aux petits aventuriers fascisants et racistes qui figurent aujourd'hui sur les listes de l'extrême droite francophone. De leur score pourrait notamment dépendre l'intensité du débat qui devrait secouer la famille libérale dans les mois qui viennent. Mais pour l'heure, le centre de gravité de la vie politique francophone reste au centre gauche. Pour combien de temps? On peut notamment se demander si une mise sous pression des mécanismes de solidarité interpersonnelle ne risque pas de déboucher sur une radicalisation des positionnements politiques à gauche et à droite, en Wallonie comme à Bruxelles. Cela pourrait en tout cas être l'une des conséquences d'un renforcement du pouvoir des Régions en matière de fiscalité et de matières liées à la sécurité sociale, ardemment désiré par les partis flamands.

QU'EST-CE QU'UNE DÉMOCRATIE TRONQUÉE ?

L'absence de débat réellement fédéral sur l'avenir de la solidarité interpersonnelle n'empêche donc pas les interférences entre les scènes politiques flamandes et francophones. Mais ces interférences se produisent actuellement en creux, de manière lente et indirecte. La démocratie belge ne s'offre que peu de grands rendez-vous historiques. Certains s'en

réjouissent parce qu'ils y voient la garantie d'une société où les conflits sont réglés, certes sans grandes passions, mais au moins sans violences. D'autres y voient un facteur de désaffection démocratique qui pourrait bien finir par définitivement casser le ressort du politique. Une démocratie tronquée, c'est une démocratie à laquelle il manque une ou plusieurs branches. L'une d'entre elles et pas des moindres, c'est la transparence, comme l'ont bien rappelé les électeurs espagnols en sanctionnant un gouvernement menteur au lendemain des attentats de Madrid. Une autre branche, tout aussi vitale, c'est la reconnaissance de l'existence dans le champ politique de positions différentes, contradictoires, que ce soit entre les Régions ou les partis qui le structurent. Sans cette reconnaissance préalable, on ne voit pas bien quelles ressources de compromis pourront utiliser les partis qui seront amenés à former des gouvernements au lendemain du 13 juin. La possibilité théorique (voir tableau en annexe) d'un changement de majorité au niveau fédéral, sans nouvelles élections fédérales, n'enlève donc rien à la nécessité qu'ont tous les politiques de ce pays de se remettre à parler d'un projet commun et d'arrêter d'esquiver les débats essentiels pour son avenir. Les Flamands, Wal-

lons et Bruxellois, qui se targuent tellement de leur attachement à la construction européenne, seraient en tout cas bien inspirés de montrer qu'ils sont encore capables de sortir de leurs tranchées respectives pour répondre aux défis énormes que leur posent le vieillissement de la population, de même que le réchauffement climatique. Que l'Europe soit l'espace politique privilégié pour résoudre ces problèmes ne dispense pas de commencer par les régler ici et maintenant. ■

Chiffres

A. CHAMBRE : 150 SIÈGES

Majorité

SPA:	23	P.S.:	25	socialistes:	48
V.L.D.:	25	M.R.:	25	libéraux:	50
48 Fl.		50 Fr.		98 = majorité	

Opposition

C.D.&V.:	21	C.dH.:	7	catholiques:	28
V.B.:	18	F.N.:	1	fascistes:	19
		Écolo:	4	verts:	4
N.V.A.:	1			nation. fl.:	1
40 Fl.		12 Fr.		52 = opposition	

Total néerlandophones: 88
 Total francophones: 62
 Majorité des deux tiers 100/150

B. SÉNAT : 71 SIÈGES

Majorité

SPA:	12	P.S.:	12	socialistes:	24
V.L.D.:	12	M.R.:	11	libéraux:	23
24 Fl.		23 Fr.		47 = majorité	

Opposition

C.D.&V.:	9	C.dH.:	3	catholiques:	12
V.B.:	8	F.N.:	2	fascistes:	10
		Écolo:	2	verts:	2
17 Fl.		7 Fr.		24 = opposition	

Total néerlandophones: 41
 Total francophones: 30
 Majorité des deux tiers: $2/3 \times 71 = 48$

Possibilités théoriques de coalitions

A. SYMÉTRIE AU NIVEAU FÉDÉRAL

(= si une famille politique siège au gouvernement, les deux partis membres de cette famille sont au gouvernement fédéral)

1. Violet : possible

Chambre	98/150	48 Fl. sur 88 Fl. et 50 Fr. sur 62 Fr.
Sénat	47/71	24 Fl. sur 41 Fl. et 23 Fr. sur 30 Fr.

2. Rouge-romain : possible (mais pas de majorité flamande à la Chambre et pas de majorité francophone au Sénat)

Chambre	76/150	44 Fl. sur 88 Fl. et 32 Fr. sur 62 Fr.
Sénat	36/71	21 Fl. sur 41 Fl. et 15 Fr. sur 30 Fr.

3. Bleu-romain : pas possible ! (Sénat)

Chambre	78/150	46 Fl. sur 88 Fl. et 32 Fr. sur 62 Fr.
Sénat	35/71	21 Fl. sur 41 Fl. et 14 Fr. sur 30 Fr.

4. Tripartite : possible (et majorité des 2/3)

Chambre	126/150
Sénat	59/71

B. SANS SYMÉTRIE

1. SPA + C.D.&V.	+	P.S. + M.R. : possible, mais pas de majorité flamande à la Chambre
Chambre	94/150	44 Fl. sur 88 Fl. 50 Fr. sur 62 Fr.
Sénat	44/71	21 Fl. sur 41 Fl. 23 Fr. sur 30 Fr.

2. ...